

[Exploitation]

# LE SCARE SUR LE QUI-VIVE

Le syndicat a exprimé son inquiétude sur un certain nombre de sujets – santé des salles art et essai, concentration, chronologie des médias, après-VPP... – à l'occasion de son assemblée générale cannoise. ■ KEVIN BERTRAND

Dans la foulée de l'Atcaë (cf. FF du 9 mai), le Scare organisait à son tour son assemblée générale cannoise, le mardi 8 mai. Et le ton y a été, si ce n'est plus incisif, en tout cas plus inquiet. À commencer sur le sujet de la fréquentation. "En 2017, nos établissements sont fragiles et soumis au moindre aléa de conjoncture", a ainsi souligné le Scare dans son rapport moral. Une fragilité accentuée par une concentration accrue au cours d'une année "marquée par de nombreuses opérations de rachat qui ont largement renforcé la position des circuits les plus puissants", mais aussi les multiples chantiers de l'exploitation, dont la chronologie des médias. "Nous nous élevons contre les pressions pour réduire la fenêtre salle à trois mois ou obtenir des dérogations concernant 57% des œuvres", a martelé le syndicat. Ce dernier juge ainsi que "les premières victimes de telles mesures sont nos salles art et essai, qui tiennent le plus les films dans la durée".

À l'instar de l'Atcaë, l'AG du Scare a également été l'occasion de réitérer les craintes du secteur à l'égard de l'après-VPP. "Fragilisées économiquement, nous ne pouvons et ne pourrions faire face au remplacement des différents éléments techniques qui tombent déjà en panne", a alerté le syndicat. Si ce dernier accablait "avec espoir" la mise en place de l'Observatoire sur la petite et la moyenne exploitations, il insiste sur le fait que "il est urgent de mettre en place un système qui nous permette d'affronter les surcoûts liés au numérique et le renouvellement des différents éléments de projection, sans attendre l'échéance de 2021". "Nous avons besoin de données concrètes : quelles pannes et quelles difficultés rencontrez-vous ? Quels sont vos coûts de maintenance ?", a rebondi Xavier Lardoux, directeur du cinéma du CNC.

Sans surprise, la réforme art et essai a elle aussi concentré une large part des échanges, là encore sous le sceau de l'inquiétude. Car l'écritement uniforme de 7% appliqué l'an dernier, qui "devrait être exceptionnel", devrait être

© SERGE ARNAL POUR "LE FILM FRANÇAIS"



reproduit cette année à hauteur de 4%. "On peut s'inquiéter dans cette configuration sur les effets incitatifs de la réforme art et essai (...), si chaque année, ces éléments sont annulés par une diminution automatique", pointe le Scare. "Les commissions régionales ont fait des propositions au-dessus de l'enveloppe de 1,6 M€ prévue. C'est donc un écirement sur une enveloppe qui n'existe pas", a rappelé Xavier Lardoux. Aussi le Scare pointe-t-il la nécessité de "trouver les moyens d'assouplir une enveloppe trop fermée", tout en déplorant plus largement que "les mesures prises ne permettent pas de soutenir suffisamment les salles les plus impliquées".

## "UNE VÉRITABLE LUTTE SUR TOUS LES FRONTS"

Le syndicat a, en outre, de nouveau demandé que l'aide à la programmation difficile soit "renforcée et élargie" et "une nouvelle répartition plus favorable aux indépendants" de leur compte soutien, dans lequel "nous puissions trop soutenir les moyens de combler des trésoreries défilantes". Car pour le Scare, "les défis sont nombreux et immenses. Nous partageons tous le sentiment et l'expérience d'une véritable lutte sur tous les fronts pour développer notre activité, parfois simplement la maintenir et la poursuivre". ❖

④ Une partie du conseil d'administration du Scare.

## [Exploitation] L'Atcaë à l'heure de la pédagogie

La Salle du Soixantième accueillait, ce mardi 8 mai à Cannes, la traditionnelle table ronde des Rencontres de l'Atcaë, organisée en présence de CNC et de la médiatrice du cinéma, Laurence Franceschini. Un temps placé cette année sous le signe de la pédagogie, pour être consacré, outre les échanges avec la médiatrice en clôture, quasi exclusivement à une explication de la réforme du classement et de la recommandation art et essai. L'occasion de livrer plusieurs éclaircissements et de distinguer les perspectives d'une "réforme d'une très haute importance", selon Christophe Tardieu, directeur général délégué du CNC. Stratégique pour la mise en application des accords relatifs aux engagements de programmation et de diffusion signés voilà déjà deux ans à Cannes, l'information d'une recommanda-

tion des films désormais a priori fournit un outil supplémentaire, autant en médiation qu'en CNACI. Tout en offrant une "valorisation supplémentaire" du mouvement art et essai, des titres comme des salles.

## UN COLLÈGE RÉDUIT À 50 MEMBRES

Concrètement, la recommandation des films se fera désormais six semaines en amont de leur sortie. Le collège de recommandation, réduit à 50 membres, se composera de dix exploitants, dix distributeurs et dix critiques ou journalistes, cinq représentants de festival, cinq auteurs-réalisateurs, cinq producteurs et cinq personnalités. "Ce nombre réduit permet de responsabiliser et de renforcer l'implication des membres", a précisé Xavier Lardoux, directeur du Cinéma au CNC. Ils

s'appuieront sur trois principaux "outils" : les sélections en compétition officielle des principaux festivals internationaux – Berlin, Venise, Locarno et Cannes (dont Un certain regard, Quinzaine des réalisateurs, Semaine de la critique et Acid) –, la plateforme de visionnement de l'Atcaë lancée en février et l'accès du collège aux projections de presse. Enfin, concernant les labels Recherche et Découverte et Jeune Public, ils seront attribués par vote du collège.

Le second temps de cette rencontre a été, comme de coutume, consacré à un échange avec la médiatrice du cinéma, Laurence Franceschini à ainsi témoigné, notamment d'une "intensification des expériences autour des films d'art et essai porteurs", souvent entre grands circuits et exploitants classés. "Les rapports se tendent sur ce sujet". ❖

Sylvain Devarieux

SÉLECTION OFFICIELLE

## La projection de "Don Quichotte" autorisée

À l'occasion de l'ouverture d'Un certain regard, avec la projection de *Donbass* de Serge Loznitsa en salle Debussy, Thierry Frémaux, le délégué général du Festival de Cannes, a indiqué que *L'homme qui tua Don Quichotte* de Terry Gilliam serait bien projeté en clôture du Festival de Cannes, suite à la décision en référé du Tribunal de grande instance de Paris. Il a également indiqué que le réalisateur sera présent. ❖

O. L. M.

DISTRIBUTION

## Focus Features acquiert "Everybody Knows"

Alors que Netflix souhaitait acheter le nouvel opus d'Asghar Farhadi, c'est finalement Focus Features qui distribuera *Everybody Knows* (*Todos lo saben*) aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Inde, ainsi que sur plusieurs territoires d'Asie et du Moyen-Orient, à l'exception de l'Iran. La société avait déjà acquis les droits pour l'Espagne l'an dernier. ❖

O. L. M.

## Un titre de la Quinzaine chez Nur Films

Sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs, *La charge* sortira sur les écrans français sous la bannière Nur Films. Premier long d'Ognjen Glavonic, le titre concourt cette année pour la Caméra d'or. Le distributeur l'a acquis auprès du coproducteur français Cinéma Defacto, et envisage une sortie en janvier 2019.

À Cannes, les ventes de *La charge* (*The Load* à l'international) sont gérées par New Europe Film Sales. ❖

S. De.

## Le film de clôture de la Quinzaine sortira chez KMBO

La société de Vladimir Kokh a fait l'acquisition de *Troppa grazia*, comédie italienne de Gianni Zanasi avec Alba Rohrwacher et Elio Germano, auprès de son vendeur international, The Match Factory. Le film sera présenté en clôture de la Quinzaine des réalisateurs, le jeudi 17 mai. ❖

K. B.